

**MAIRIE
D'ESNON**

Ordre du jour :

- * Achat parcelle AK 1- SCEA du Château (parking cimetière)
- * Etude devis parking cimetière
- * Redevance d'occupation du domaine public (France Télécom et Enedis)
- * Elections Régionales et Départementales (20 et 27 juin 2021)

Affaires diverses

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 127-17 du Code des Communes

L'an deux mil **vingt et un**, le dix mai le conseil municipal convoqué, s'est réuni en **réunion ordinaire à 18 heures 00** au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel MATIVET**, Maire.

Présents : Ludovic **LAVANTUREUX**, Brigitte **BOULOGNE**, Yves **LAVADOUX**, Alain **LEAU**, Gilles **POULAIN**, François **RINGUET**, Bernard **THINEY**, Valérie **LHOMME**, Sébastien **DUJEU**, Carole **SAINTRAPT**

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Sébastien **DUJEU**

ACHAT PARCELLE AK 1 - SCEA DU CHATEAU (Parking cimetière)

Le conseil municipal accepte l'acquisition du lot 1 d'une surface de 512 m² provenant de la division de la parcelle AK 01 appartenant à la SCEA du Château. et vote une enveloppe budgétaire de 500.00 € pour les frais d'acquisition qui sont à la charge de la commune. Les frais de géomètre sont prévus au budget communal 2021.

ADOPTION DES TRAVAUX POUR LE PARKING CIMETIERE

Afin de sécuriser les abords du cimetière, le conseil municipal après délibération adopte le projet de construction d'un parking en face le cimetière, et charge le maire de demander les subventions correspondantes.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
FRANCE TELECOM et ENEDIS**

Le conseil municipal après délibération demande à ERDF et France Télécom une redevance d'occupation du domaine public :

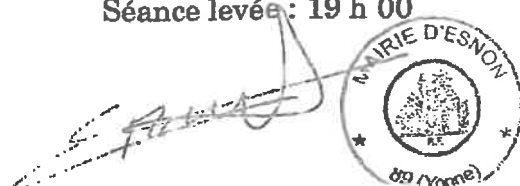
Enedis : 215.00 €

France Télécom : 161.39 €

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Le conseil municipal fixe les heures de permanences des conseillers pour les élections régionales et départementales qui auront lieu le 20 et 27 juin 2021. Les tableaux de présences seront affichés au lieu habituel du bureau de vote.

Séance levée : 19 h 00



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE D'ESNON' at the top and '89 (Yonne)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written across the seal.